



RÈGLEMENT MEDIA 2024

Ce document fixe l'ensemble des règles qui régissent l'activité des médias accrédités à l'occasion des événements du Championnat de France de Drift FFSA 2024 (CFD). Avant toute demande d'accréditation, le demandeur doit lire ce règlement et en accepter le contenu. La société DriftImpact gérant le CFD, se réserve le droit de modifier à tout moment ce document, sans préavis et avec application immédiate.

DEMANDE DU PASS MÉDIA

Pour chaque manche du CFD, toute personne souhaitant obtenir une accréditation média pour l'évènement à venir doit remplir entièrement le formulaire de demande d'accréditation.

Ce formulaire sera mis en ligne dans la section Média du site internet du CFD ([CLIQUEZ ICI](#)) dans les trois mois précédant la 1^{ère} manche de la saison ou bien dans les semaines précédant l'évènement en question.

Pour être prise en compte, toute demande d'accréditation doit impérativement parvenir à DriftImpact au plus tard huit jours avant l'évènement.

Une fois la date butoir passée, toutes les personnes ayant fait une demande recevront la liste de tous les agréments et refus de pass média pour l'évènement. Cette liste sera envoyée au demandeur via l'adresse mail indiquée sur le formulaire de demande d'accréditation.

L'obtention d'un pass média donne droit à l'accès gratuit au site durant toute la durée de l'évènement. Les pass sont à récupérer dans le lieu qui sera précisé lors du briefing vidéo.

L'obtention du pass média vous permet d'accéder au groupe **Spond**, toutes les informations concernant l'évènement à venir y seront regroupées. Une fois votre demande d'accréditation acceptée, vous serez invités sur la plateforme via le mail renseigné dans le formulaire.

L'obtention d'une ou plusieurs accréditation(s) à l'occasion d'évènements passés ne constitue pas une garantie pour la délivrance d'une nouvelle accréditation.

RESPONSABILITÉ CIVILE

La délivrance d'un pass média, pour n'importe quelle manche du CFD, est subordonnée à l'existence d'une assurance Responsabilité Civile au nom du demandeur, couvrant les risques subis ou causés à l'occasion des événements concernés.

Médias Team non-professionnels : Une attestation de Responsabilité Civile "Vie Privée" **comportant la mention "Photographe bénévole"** est demandée pour l'accès aux médias team - **avec la date et lieu de chaque évènement !**

Médias Team Professionnels : Une attestation Responsabilité Civile Professionnelle est plébiscitée pour les médias. Une attestation d'assurance valable pour la durée de l'accréditation sollicitée devra être jointe à la demande d'accréditation.

Il est recommandé pour les médias team de posséder une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

La couverture des dégâts occasionnés au matériel du demandeur est optionnelle mais fortement conseillée. DriftImpact ne peut être tenu pour responsable des dégâts occasionnés au matériel d'une personne accréditée si la responsabilité de ladite personne ou d'un tiers n'appartenant pas au staff de l'évènement est avérée.

Toute demande incomplète ne sera pas retenue.

AGE MINIMUM

Afin d'obtenir un pass média pour n'importe quel événement du CFD, la personne demandant une accréditation doit être âgée au **minimum de 18 ans** au premier jour de l'évènement pour lequel il aura fait sa demande.

BRIEFING MÉDIA

À chaque épreuve, un briefing média sera donné aux médias accrédités afin de les informer sur les règles de sécurité et les spécificités des accréditations.

Ledit briefing sera transmis sur le groupe **Spond**.

Le visionnage systématique du briefing par les personnes accréditées est **impératif** pour toutes les journées de l'évènement considéré pendant lesquelles lesdites personnes souhaitent exercer leur activité. Les personnes accréditées doivent assister à l'intégralité de chaque briefing. Un code sera transmis pendant le briefing vidéo, celui-ci sera à redonner à l'accueil afin de récupérer la chasuble.

L'absence totale ou partielle au briefing ainsi que l'absence de signature sur la feuille de présence constituent des motifs de retrait de l'agrément pour la journée concernée.

TENUE DE SÉCURITÉ

Tout média ayant reçu une accréditation pour un évènement se doit de porter un gilet de haute visibilité à tout moment sur le circuit. Ce gilet de sécurité **est fourni par le Championnat**, celui-ci sera à récupérer à l'accueil du CFD. Cette année, il n'y aura qu'un type de chasuble, fourni par le championnat **moyennant une caution de 25€** (chèque à l'ordre de DriftImpact ou par espèce, les cartes d'identités **sont acceptées**).

Toute personne ne disposant pas de cet équipement ou disposant d'un gilet autre que ceux du championnat se verra refuser le droit d'entrée sur piste.

Toute personne ayant prêté son chasuble ou permis de quelque façon que ce soit à une personne non accréditée de passer en piste, se verra retirer son accréditation et exclure de la compétition **pour 1 saison au minimum**.

Toute personne ne disposant pas de l'accréditation vidéo, utilisant sans autorisation des images filmées sur l'évènement à des fins commerciales, se verra exclue et interdite d'entrer sur les évènements du Championnat durant 5 ans.

ZONES AUTORISÉES

L'accréditation média est strictement personnelle et ne peut être cédée à une autre personne. Cette accréditation donne accès aux seules zones de sécurité définies par DriftImpact, indiquées lors des briefings média et matérialisées sur site.

Toute personne accréditée ne respectant pas ces zones se verra contrainte de quitter la piste et l'accès à ladite piste lui sera refusé pour la manche.

TRAVERSÉE DE PISTE

Par principe et en raison du danger potentiel pour l'ensemble des acteurs de l'évènement, les personnes accréditées média ne sont pas autorisées à traverser la piste durant l'évènement.

En cas d'infraction à cette règle, l'accréditation sera retirée à la personne concernée pour toute la durée de l'évènement considéré. Toute demande d'accréditation pour les évènements futurs sera reconsidérée en tant que de besoin.

Par exception à la règle édictée supra, les personnes accréditées pourront traverser la piste lors d'une pause, à la fin d'une session ou si la piste est fermée. Cependant, toute traversée de piste reste soumise à l'autorisation expresse d'un commissaire de course ou d'un membre du staff qui fixera les modalités pratiques de cette traversée (procédure et itinéraire notamment).

STAFF & COMMISSAIRES

Quelles que soient les directives énoncées lors du briefing média, les injonctions des commissaires de course et des membres du staff **sont d'application impérative** et devront être respectées à la lettre.

Le staff et les commissaires ont, dans l'intérêt de la sécurité, le droit de modifier voire d'annuler toute décision prise et communiquée aux médias lors des différents briefings.

PRISE DE DÉCISION

La dangerosité inhérente au sport automobile impose la plus extrême vigilance de la part de tous les acteurs présents sur le circuit et ses abords. Au-delà de l'application des règles fixées, tous les médias accrédités se doivent de **faire preuve de bon sens**, de ne pas prendre de décisions sans avoir en permanence le souci de leur sécurité et de celle des autres intervenants.

Le travail sur et autour du circuit impose une attention de tous les instants et le respect de précautions simples comme par exemple, ne jamais tourner le dos à un véhicule en marche.

La diffusion en live via internet des épreuves du CFD constitue une réalité que tous les acteurs de ces compétitions doivent prendre en compte, y compris en ce qui concerne l'usage des images pour établir les responsabilités des uns et des autres en cas d'accident. Gravitant au plus près de l'événement, les médias sont concernés au même titre que tous les autres intervenants. Tout comportement inapproprié voire dangereux sera filmé et la responsabilité de son auteur pourra être recherchée au travers de ce moyen de preuve.

USAGE DE DRONE

Tout usage de drone est interdit. DriftImpact ne pourra être tenu pour responsable en cas de violation de la loi n°2016-1428 du 24 octobre 2016 ainsi que toute autre loi concernant l'utilisation d'aéronefs circulant sans personne à bord.

CAMÉRAS EMBARQUÉES

L'usage de caméras dites sportives ou caméras embarquées (GoPro etc.) est autorisé durant les événements du CFD. Le média utilisant ce type de caméra est responsable de la fixation sur le véhicule et du démontage. La fixation sur un casque de pilote est strictement interdite.

Le lancement et l'arrêt de l'enregistrement doivent se faire impérativement avant que la voiture ne se présente aux abords de la start line (zone à l'intérieur de laquelle les quatre prochains concurrents prêts à s'élancer sont sous les ordres du start liner).

À aucun moment, un média n'est autorisé à perturber le bon déroulement de l'événement ou à mettre lui-même ou tout autre personne en danger dans le but de fixer, démonter, lancer ou arrêter une caméra. En cas de violation de cette règle, il sera contraint de quitter la piste et son accréditation sera suspendue pour l'évènement.

FILIGRANE ET TRANSMISSION DES IMAGES

Tout média accrédité photographe pour un événement du CFD, doit apposer, en plus de leur signature, un filigrane sur ses photos avec le logo officiel de l'événement.

Filigrane disponible à cette adresse : [CLIQUEZ ICI](#)

Aucune modification ne doit être apportée au logo officiel fourni par Pilotes Et Partages. Dans le cas contraire et en l'absence de corrections conformes aux demandes de Pilotes Et Partages, l'accréditation du média concerné pourra être reconsidérée pour les évènements à venir.

Le format de la signature du média accrédité devra être aussi réduit que possible. Le principe est de donner la priorité à l'image elle-même et non à la signature ou au filigrane. Diffusant ces photos sur sa page Facebook, sur son site internet et sur ses autres supports de communication, Pilotes Et Partages se réserve le droit de rejeter les photos comportant un filigrane trop grand ou trop marqué par rapport au point principal de la focale de la photo.

Ci-dessous est présenté un exemple de réglage à respecter pour le positionnement du filigrane du CFD.



Les médias accrédités photographe doivent être en mesure de fournir une sélection d'images de qualité (**30 photos pour les indépendants, 15 pour les photographes team**) après chaque événement, de préférence via WeTransfer ou Dropbox, à l'adresse championnatdefrancededrifting@gmail.com.

Les droits photos et copyrights reviennent entièrement à leurs auteurs. Cependant, les médias accrédités accordent à DriftImpact le droit d'utiliser et de modifier leurs photos pour sa propre communication via tous les supports, matériels ou immatériels.

Les règles édictées dans le présent document pour les clichés photographiques s'appliquent pour les supports vidéo.

EXCEPTIONS

Intégrée à DriftImpact, l'équipe média de cette association fait entièrement partie du staff intervenant sur les événements du CFD. A ce titre les personnels de cette équipe bénéficient d'un régime dérogatoire concernant les règles imposées aux autres médias accrédités.

Ces dérogations portent entre autres et de manière non limitative sur :

- L'obligation d'assister à tous les briefings média
- L'obligation de se tenir dans les zones sécurité média
- L'interdiction de traverser la piste sans l'accord d'un membre du staff ou commissaire de course.

CONTACT

Dans un souci de coopération et de dialogue constructif, et afin d'optimiser les conditions de sécurité et de travail des médias, les candidats à l'accréditation média CFD sont invités à adresser leurs remarques éventuelles à DriftImpact, via le groupe Spond.

PROPRIÉTÉ DU DOCUMENT

Le présent document est la propriété de DriftImpact. En tant que tel, son usage et sa reproduction ne peuvent intervenir qu'avec l'accord express de DriftImpact. Pour demander l'autorisation, veuillez nous contacter (*cf. adresse mail ci-dessus*)

Les noms de certaines sociétés trouvés dans ce document, tels que GoPro, ne sont en aucun cas liés, affiliés ou détenus par DriftImpact. Les copyrights, marques commerciales et tous les autres droits légaux relatifs à ces marques et noms demeurent uniquement auprès des sociétés concernées et leur utilisation dans ce document n'est faite qu'à titre d'exemple uniquement.